

Les engins volants en milieux naturels : un risque potentiel pour les oiseaux...

Mer, étangs littoraux, plaines, falaises ou montagnes accueillent de très nombreuses espèces d'oiseaux, certaines rares et menacées.

Que ce soit dans un cadre de loisir ou professionnel, l'utilisation d'engins volants et en particulier des drones a fortement augmenté ces dernières années.

Leur utilisation dans les milieux naturels n'est pourtant pas sans impact pour la biodiversité.

Le dérangement, une question de fréquence et de période

✈ Le survol d'un site de reproduction au moment de l'installation des oiseaux ou pendant la couvaison peut conduire à un échec (pas de poussins).

✈ Les survols répétés d'un même site contraignent les oiseaux à dépenser d'importantes quantités d'énergie à chaque décollage et à ne plus le fréquenter.

... et pour les humains

✈ Les oiseaux peuvent confondre les drones avec des prédateurs, et risquent de les attaquer pour se défendre. La chute d'un drone endommagé peut blesser quelqu'un.



Échasse blanche

« JE RESPECTE LES OISEAUX,
JE PARTAGE L'ESPACE AVEC EUX ! »

AVANT TOUT SURVOL,
JE ME RENSEIGNE

Site internet de la préfecture de l'Hérault :
Politiques publiques > Environnement, risques
naturels et technologiques > Nature et biodiversité



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Matthieu GREGORY

Conception et réalisation
DDTM34 / COM / SERN-NB

Edition novembre 2021

Direction départementale des territoires
et de la mer de l'Hérault (DDTM34)
Bâtiment OZONE 181 Place Ernest Granier - CS 60556
34064 Montpellier Cedex 2
(04 34 46 60 00)

ddtm@herault.gouv.fr
Site internet : www.herault.gouv.fr

© DDTM 34 | Zeynel Cebeci | Bernard Dupont |
Maxime Briola (Regard du Vivant) | Sergi Ferrete |
David Lacaze (CEN-Occitanie)


**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**
Liberté
Égalité
Fraternité



ENGINS VOLANTS ET OISEAUX

POUR UN PARTAGE
DURABLE DE
L'ESPACE AÉRIEN



Aigle de Bonelli

DDTM34
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

PARTICIPEZ À LA CONSERVATION DES ESPÈCES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

✈ Restez à une distance supérieure à 200 m des falaises, des étangs et des cours d'eau ;

✈ Évitez de survoler les oiseaux au sol, notamment en groupe, au risque de les faire décoller ;

✈ Privilégiez les drones à ailes mobiles (les drones à ailes fixes peuvent être confondus avec des prédateurs) ;

✈ Limitez au maximum le bruit, les manœuvres brusques et les accélérations qui sont des causes de stress pour les oiseaux ;

✈ Respectez la réglementation aérienne, et notamment les hauteurs de vol.

Plus d'informations sur :

- Le site Géoportail > Actualités > Drones de loisirs, volez en toute sécurité.
- Le site du Ministère de la Transition écologique > Politiques publiques > Aviation civile > Drones > Exploitation de drones en catégorie ouverte.

La sensibilité des espèces change en fonction de leur cycle de vie et des saisons.

Renseignez-vous auprès des animateurs des secteurs naturels sensibles dans l'Hérault.



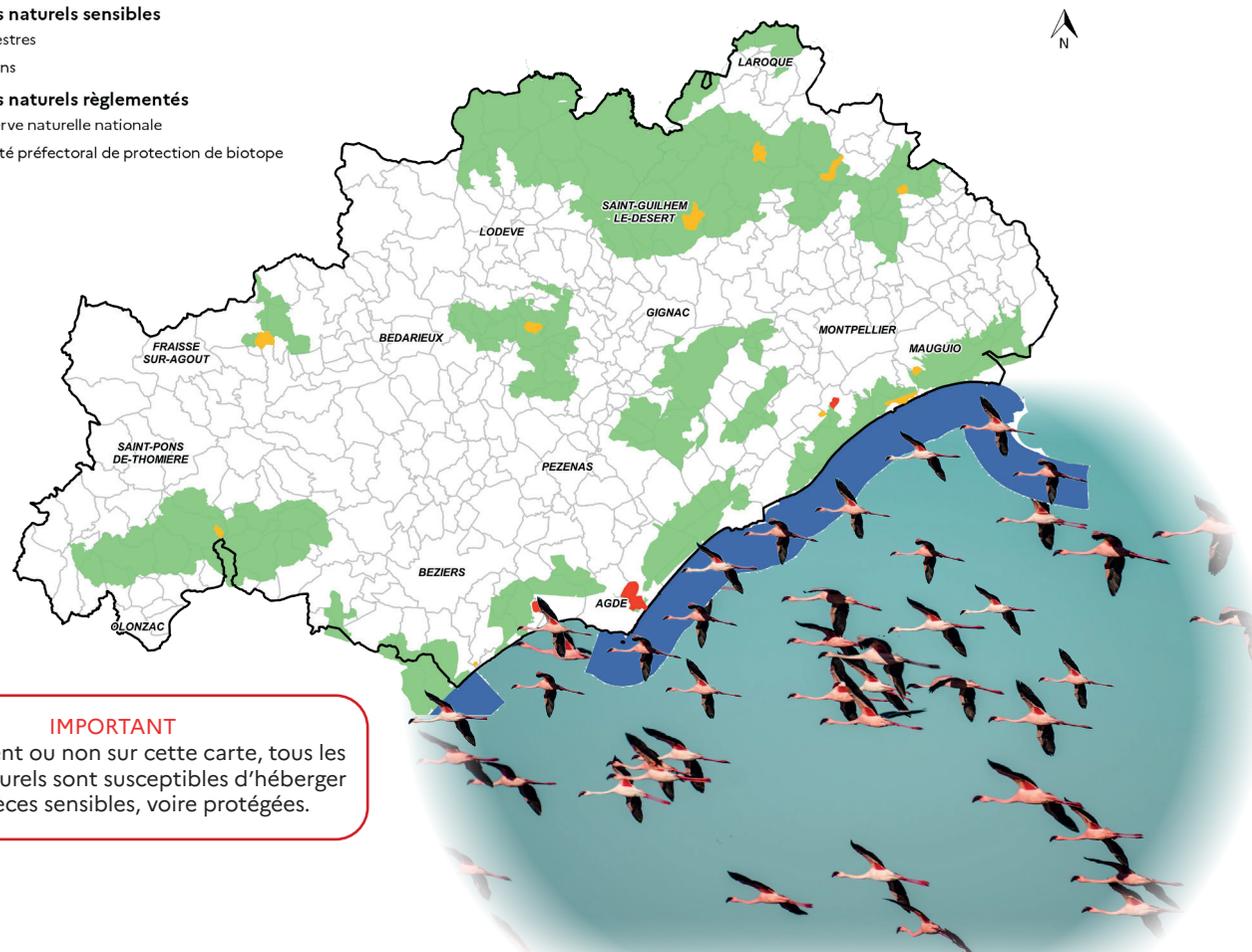
Faucon crécerellette

Hibou grand duc

Gravelot à collier interrompu

SECTEURS NATURELS LES PLUS SENSIBLES DE L'HÉRAULT

- Secteurs naturels sensibles**
- terrestres
 - marins
- Secteurs naturels réglementés**
- Réserve naturelle nationale
 - Arrêté préfectoral de protection de biotope



IMPORTANT

Qu'ils figurent ou non sur cette carte, tous les espaces naturels sont susceptibles d'héberger des espèces sensibles, voire protégées.